



Reprise en mai : rien n'est réglé à ce jour !

En dehors de toute concertation et discussion sur les pistes à envisager, le ministre de l'Education nationale s'est exprimé le 21 mars pour exposer un scénario de déconfinement. Même s'il fallait répondre à l'attente légitime, il aurait mieux valu travailler en profondeur ce scénario qui semble irréalisable pour beaucoup tant il soulève de questions. La communication à outrance et rapide n'est pas une bonne stratégie et est mère de rétropédalage incessant comme on a déjà pu en connaître.

Un scénario bien trop flou

Quels que soient la date ou bien le scénario élaboré, ce dernier ne peut être, dans la situation sanitaire du moment, totalement satisfaisant et laisse de nombreuses zones d'ombre sur lesquelles il nous faudra agir. Le SNEP-FSU, dans son adresse au ministre, a pointé un ensemble de problématiques qui montrent qu'une reprise sera complexe. **S'agissant de notre discipline, à l'occasion d'un retour en établissement, nous ne pourrons à proprement parler d'EPS et encore moins d'enseignement tel que nous le concevons habituellement.** Les interpellations syndicales, intersyndicales, le courrier du SNEP-FSU semblent toutefois avoir été en partie entendus puisque le ministre a insisté sur la nécessaire sécurité sanitaire des agents comme des élèves et refusé toute ouverture d'écoles ou d'établissements là où les conditions ne seraient pas remplies. La progressivité avec des groupes d'élèves réduits est aussi à l'ordre du jour même si on n'y voit pas forcément très clair entre les 4 possibilités (présentiel, distanciel, en volontariat (étude) ou en activités périscolaires), le décalage dans le temps de la rentrée en déconfinement progressif des élèves de collège et de lycée, permettant aux équipes de préparer en amont les choses.

En tout état de cause, l'ouverture ou non des établissements, sur la base d'une enquête sur les conditions réelles, ne peut être renvoyée au local mais doit relever d'une décision ministérielle. Ce ne doit pas être aux acteurs de décider de cette ouverture parce que les responsabilités et les tensions seraient alors bien trop fortes.

Réouverture des établissements scolaires

La période de confinement a montré le besoin d'école pour les jeunes, et notamment ceux qui n'ont que l'école pour apprendre. La réouverture des établissements scolaires ne peut se faire qu'avec des garanties maximales pour protéger les élèves, les personnels et la société dans son ensemble pour que les établissements ne soient pas les nouveaux « clusters » de l'épidémie. **La santé de toutes et tous doit être une priorité !** Si les conditions et exigences sanitaires (tests, masques, gel, protection des personnels à risque...) le permettent, réfléchir à une réouverture progressive des établissements avant septembre pour renouer le lien avec l'Ecole nous paraît une piste possible. En effet, la situation du confinement pose de nombreux soucis pour de nombreux jeunes (isolement, violences familiales, etc.), notamment ceux des classes populaires. De plus, nous ne pouvons prédire la situation sanitaire de septembre qui demandera sûrement aussi une organisation particulière. Soyons clairs : **ce qui doit piloter la réouverture, ce sont les conditions sanitaires**, pas une date fixée unilatéralement, le 11 mai en l'occurrence !

Quoi qu'on pense de la faisabilité de ce déconfinement, des raisons qui poussent à le faire dans les délais évoqués, on ne peut rester extérieur à ces problématiques. La santé de toutes et tous est l'enjeu prioritaire mais, face à une situation qui risque d'être extrêmement longue, tout faire pour permettre aux jeunes qui sont placés sous notre responsabilité d'avoir des formes de scolarisation, des possibilités de s'ouvrir et de sortir d'un enfermement de plus en plus mal vécu est important.

Le problème complexe de l'EPS

Les conditions pour l'EPS sont encore plus complexes que dans d'autres disciplines parce que le rapport aux corps, le rapport aux autres est au fondement d'une discipline constituée par l'étude des Activités Physiques et Sportives. Pour autant, laisser le champ libre du fait de cette complexité en refusant d'être partie prenante du déconfinement nous expose à des formes d'entrisme que nous ne souhaitons pas parce qu'elles sont la négation de notre professionnalité, de nos compétences, de nos métiers et de la place de l'EPS dans le système éducatif. C'est le cas de nombreuses officines privées mais aussi de la proposition de la quinzaine de député LREM. **On ne peut être qu'abasourdis et en colère de voir des personnalités instrumentaliser la pandémie pour proposer des expérimentations qui ont vécu et fait la preuve de leur inefficacité.** Vouloir tenter le pseudo système allemand en proposant via les clubs et associations sportives des activités physiques aux élèves l'après-midi est à rebours de toutes les orientations qu'édicte lui-même le ministère. Comment le Ministre de l'Education nationale peut-il avoir une oreille attentive à cette proposition alors même que lui et le Président de la république inscrivent l'objectif du déconfinement dans une logique de réduction des inégalités ? Seule l'obligation scolaire est à même de travailler cet objectif s'agissant des pratiques physiques. Vouloir profiter des quelques jeunes qui seront déconfinés pour se rendre à l'école afin de relancer les clubs et associations est d'un opportunisme malsain. Par ailleurs, ces pratiques ne pourraient en aucun cas être obligatoires. Elles relèveraient du volontariat et dépendraient du maillage territorial des associations et de la disposition d'équipements sportifs... Nous serions alors effectivement comme l'ancien système allemand très inégalitaire. Cette proposition est un non-sens complet alors même que 30 000 enseignants d'EPS sont présents dans les établissements et en capacité, sous certaines conditions, de proposer des initiatives à destination des élèves. Nul besoin de chercher à l'extérieur quand on dispose des compétences nécessaires.

A contrario de certaines expressions, les enseignants d'EPS, à l'occasion du confinement ne sont pas restés inactifs. Ils n'ont pas eu de « temps libérés », ils ont assuré une continuité du service public et proposé des ressources aux élèves, pris contact avec les familles, maintenu le lien avec les collègues, l'administration... A l'heure où l'on veut dessiner un déconfinement progressif il est hors de question de les laisser sur la touche au prétexte de vouloir expérimenter de vieilles recettes tel que le Sport l'Après-midi... Le monde de demain qu'il nous faut dessiner mérite mieux que cela !

Préparer l'avenir

Nous avons à préparer l'avenir en étant sur le terrain mais aussi en nous fondant sur ce que le manque a pu créer. L'impossibilité de pratiquer les APSA a été au cœur du confinement, remplacées par pratiques solitaires dites de préparation physique générale dont chacun a pu en voir les limites au plan humain. L'enseignement des pratiques physiques sportives et artistiques doit être au cœur d'une formation complète des élèves et retrouver progressivement toute la place qu'il mérite dans le système éducatif. C'est cette progressivité qu'il faut réfléchir et sur laquelle les professionnels que

nous sommes doivent faire des propositions concrètes et viables dans la réalité que nous nous apprêtons à vivre.

Nous aurons à suivre toutes les étapes de ce déconfinement, **mettre en place des cellules de veille dans chaque académie pour recenser toutes les difficultés**, les faire remonter et, le cas échéant, prendre toutes les mesures nécessaires pour la protection de tous si les conditions n'étaient pas réunies dans tel ou tel établissement. Les élu.es du SNEP au sein des délégations FSU au CT et CHSCT seront aussi vigilant.es qu'exigeant.es sur la défense de la santé des personnels, que sur le respect des conditions de travail de tous, pour obtenir des garanties quant à l'accomplissement des missions liées à la spécificité de notre métier. C'est par le contact régulier avec les enseignants que nous pourrons construire ce monde de demain s'agissant de notre discipline et le monde de demain pour les jeunes qui nous sont confiés.

Benoit Hubert, secrétaire général du SNEP-FSU

Le 22 avril 2020